

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Santé/Hôpital de Bongolo

Les patients boudent les nouveaux tarifs pratiqués

IMM

Lébamba/Gabon

L'inflation des prix répond à l'augmentation des charges de l'hôpital, aux coûts d'approvisionnement en médicaments et à la qualité des soins administrés, relatifs à la modernisation des services de la structure sanitaire, expliquent ses responsables.

DEPUIS le mois de septembre dernier, les clients de l'hôpital missionnaire de Bongolo grincent les dents. Ils supportent mal l'inflation subite des prix des consultations, d'hospitalisation, d'opération et de tous autres soins infirmiers, qui sont passés du simple...quasiment au triple. Les prix des consultations adultes assurées par la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) sont plafonnés désormais à 8 mille et à 10 mille francs, selon que l'on est assuré ou pas, contre deux mille francs et trois mille francs auparavant ! De même, au service des urgences, les consultations sont passées de 5 mille à... 20 mille francs, sans assurance. Soit une augmentation de l'ordre de 75 %. Ce qui est énorme pour les petits ménages. Personne n'imaginait une telle majoration des prix.



Le directeur général de l'hôpital de Bongolo, Serge Batouboko, dit être contraint de pratiquer ces nouveaux prix.

Photo : IMM



Les patients, de moins en moins nombreux en salle d'attente, à cause de l'augmentation exponentielle des prix des soins.

Photo : IMM

Car depuis sa création en 1935 par Dorothy Fairly, l'épouse du missionnaire fondateur de la mission de Bongolo à Lébamba, Donal Fairly, le petit dispensaire, devenu au fil du temps clinique et hôpital aujourd'hui, pratiquait des prix étudiés et adaptés au niveau de la vie économique des populations locales. Ainsi, au prix de 1000 francs, pour une consultation simple, le patient bénéficiait également d'un traitement gratuit de sept jours. Ce qui, en sus de la qualité des soins, a valu au centre médical une renommée au-delà de la province de la Ngounié.

« Mais dommage, rien ne sera plus comme avant. Car nous sommes tenus par les circonstances et les contraintes de développe-



Une vue de l'hôpital de Bongolo.

Photo : IMM

ment de la structure, pour s'adapter aux standards nationaux et internationaux en matière de santé publique, afin de perfectionner la qualité des soins que nous administrons à nos différents clients », a expliqué le directeur général de l'hôpital,

Serge Batouboko. Soulignant que l'inflation des prix répond à l'augmentation des charges dont fait face l'unité sanitaire évangélique, aux coûts d'approvisionnement en médicaments. L'Etat l'ayant obligé de changer

de partenaires-fournisseurs de produits pharmaceutiques. Pour se ravitailler dans les mêmes officines que les autres structures médicales publiques et privées du pays. Ce qui n'est pas sans conséquences sur son budget de fonctionnement. Alors que depuis sa mise en forme, l'unité sanitaire de l'Eglise de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon vit des dons et legs, des ONGs internationales et missions sœurs qui ont à cœur l'annonce de l'Evangile.

En outre, les retard de paiement de la Cnamgs et les taxes qu'impose la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) lors des retards des déclarations trimestrielles de salaires, ne font qu'aggraver la situation.

On y ajoutera également les contraintes liées à la modernisation de l'hôpital, avec la revitalisation des différents services de laboratoire, médecine, ophtalmologie, pédiatrie, cabinet dentaire, maternité, bloc opératoire et les urgences. En passant par les services de l'administration générale et l'école de santé locale, dans laquelle est formé le personnel de santé qui y exerce.

Les patients n'en reviennent donc pas. Encore moins les populations locales qui estiment que les différents responsables de l'hôpital, de l'Eglise de l'Alliance chrétienne et du gouvernement devraient ensemble étudier ces situations de retard de paiement Cnamgs et d'approvisionnement en médicaments.

... et département de la Douya-Onoye/Mouila/Vie des associations/Olam Palm Ngounié

Le collectif des prestataires gabonais en place



Quelques autorités locales ont assisté à la présentation de la structure.

Photo : Félicien Ndongo



Le bureau du collectif mis en place.

Photo : Félicien Ndongo

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

PORTE sur les fonts baptismaux le 20 décembre 2017, à la faveur d'une assemblée générale constitutive, le collectif des prestataires gabonais d'Olam Palm Ngounié (CPGON), a effectué dernièrement sa première sortie officielle dans un

hôtel, autour d'un somptueux buffet. S'exprimant pour la circonstance, le président du collectif, Michel Mousounda a présenté sa structure, soulignant: « le collectif des prestataires gabonais d'Olam Palm Ngounié décide de lutter contre la pauvreté, tout en favorisant l'autonomisation de ses membres par la promotion des valeurs entrepreneuriales ainsi que par des actions de développement

communautaires. Le collectif est donc apolitique et a but non lucratif. » Ce collectif, animé de la volonté de servir le pays à partir de sa création, reste donc au cœur d'une vision pour le développement du Gabon, notamment dans tous les secteurs d'activités : socio-économique, culturel et sportif. C'est l'exemple, a indiqué M. Mousounda, du partenariat constructif et durable

qui doit désormais le lier aux pouvoirs publics. Ce qui simplifiera, a-t-il précisé, la vie économique et sociale du Gabon en général et de la ville de Mouila et ses environs, en particulier. « Nous devons avoir à cœur notre action, la volonté d'écouter et de servir notre pays. C'est la seule façon pour nous de participer à l'effort de développement impulsé par les plus hautes autorités du pays », a-t-il

conclu. Très sensibles à cette volonté de mieux entreprendre en mutualisant les efforts communs, les autorités ont alors encouragé les membres du collectif et se sont dit prêts à les accompagner dans leurs missions respectives.

Bureau du collectif : Président : Pierre Mousounda ; secrétaire général : Gatien Elvis Bissielou ; SGA : Parfait Mabicka ; Trésorier gé-

néral : Thérèse Mousounda Matassa ; TGA : Olivier Mbadinga ; commissaire aux comptes : Aymar Koumba Mabadi ; délégué aux affaires extérieures : Bilal Gasha ; aux affaires sociales : Olivier Mayombo ; adjoint : Lié Sylver Moussavou. A l'organisation des activités : Christophe Mouapa ; adjoint : Ikapi Ikapi Batchelili ; conseiller juridique : Jean Bertrand Moundemba.